

Zone/Service public :

Cahier des charges n° II/MAT/A11-319-13

Durée de la validité du marché : 13/05/2014 jusqu'au 12/05/2018

FILTRE RESPIRATOIRE POUR PARTICULES ET IODES RADIOACTIFS

Fournisseur :

Dräger Belgium S.A.
Heide, 10
B-1780 Wemmel
Tél : 02/462.62.11
Fax : 02/609.52.62
TVA : BE 476.476.173

Prix unitaire:

hors TVA :	12,32 €
avec TVA de 21% :	14,91 €

Type : Filtre ST Nuclear - P3

Description et composition

La désignation complète du filtre est : Dräger 1140 A2P3 RD/reaktor/Nuklear P3.

En combinaison avec un couvre-face, ce filtre respiratoire forme un ensemble servant à éliminer de l'atmosphère les particules et les iodes radioactifs.

Le filtre est conforme à la norme européenne EN 14387:2004 Appareils de protection respiratoires – Filtres anti-gaz et filtres combinés.

Il est constitué d'un boîtier renfermant un étage filtrant conforme à la norme EN 143:2000/A1:2006 (Filtres à particules) et un étage adsorbant les iodes radioactifs conforme aux spécifications du Centre Technique d'Homologation des Equipements Nucléaires et à la norme DIN58621.

Le raccordement entre le filtre et le couvre-face est réalisé à l'aide d'un filetage standard conforme à la norme EN 148-1.

Le filtre non utilisé et stocké dans de bonnes conditions a une durée de vie de 5 ans.

Reprise des filtres périmés non contaminés

La reprise et l'élimination des filtres périmés non contaminés est à charge du fournisseur suivant la procédure prévue par le fournisseur dans le cahier des charges.

L'enlèvement a lieu une fois par an. Un lieu d'enlèvement peut être désigné par Province. Les modalités pratiques relatives à l'emplacement et aux conditions d'enlèvement, peuvent être obtenues en contactant le service matériel : francine.kottong@ibz.fgov.be.

Délais de réception

- Délai de réception du «premier filtre de la série» à dater du bon de commande :21 jours calendrier.
- Délai de réception pour les filtres de la première série à dater du jour de l'agrément du «premier filtre de la série» : 70 jours calendrier.
- Délai de réception de chacune des séries supplémentaires à dater de la notification du bon de commande : 70 jours calendrier.

Garantie

5 ans.

Manuel et formation

- Manuel d'utilisation joint à chaque emballage individuel et rédigé en diverses langues dont NL, FR et D.
- Formation prévue lors de livraison des masques en NL, FR ou D.

Fait à :
En date du

Signature & Fonction :